

## Compte rendu de la réunion du 28 avril 2022

### Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Christine DELATOUR, Christian GARRET, Michel SZELAG

### Membres absents excusés

Olivier MARIVAN, Dominique CHARTIER, Nicolas LESCUREUX  
Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

## Point sur le championnat et la Coupe

### Modification à apporter au compte-rendu du 25/03/22

#### ➤ Journée de Coupe du 27/02/22

- retrait de l'amende de 5 € à Diges Pourrain pour feuille de match non envoyée

### 14ème journée de championnat du 27/03/22

Carton jaune (amende de 3 €)	* Tony JATTEAU (Cléry) * Gaëtan THEVARD (Charmoy FC 2) * Victor DE OLIVEIRA et Théo MUIN BOURGEOIS (Venoy) * Dany LEITAO (Saint-Martin Paron) * Julien MARCHAL (Gron Véron)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Beine
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Appoigny (feuille blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Migennes</u> score match Migennes / Rosoy 1 : 0-3 et 0 pt pour Migennes  <u>Val-de-Mercy</u> score match Gâtinais en Bourgogne / Val-de-Mercy : 3-0 et 0 pt pour Val-de-Mercy qui devra verser une indemnité kilométrique de 71,28 € à Gâtinais en Bourgogne par le biais de la caution

**15ème journée de championnat du 03/04/22**

Carton jaune (amende de 3 €)	* Romain BROCHARD (Chevannes) * Dimitri BELLAND (Venoy)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Les Bréandes 1 (manque tous les n° de maillots)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Noé LOPES VIEIRA (Venoy)
Défaut de pharmacie (amende de 5 €)	Escamps
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Migennes</u> score match Chéroy / Migennes : 3-0 et 0 pt pour Migennes qui devra verser une indemnité kilométrique de 43,74 € à Chéroy par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Piedalloues et Vieille Garde Auxerre
Forfait général (amende de 50 €)	Migennes
<u>Cas particulier :</u> ↳ 3 cartons jaunes pour l'équipe de Venoy, soit 1 pt de moins au classement	

**Journée de Coupe du 10/04/22**

Carton jaune (amende de 3 €)	* Cédric MAKAROFF (Malay-le-Grand) * Jérémy MARMAGNE et Frédéric HIRBEC (La Celle-Saint-Cyr 1) * Hamid EZHANI (Espoir Club Auxerre) * Thibault ALLETRUX (Laroche 2) * Thomas ROUSSELEAU (Cléry) * Christopher VERISSIMO (Rosoy 1) * Mickaël CACHINO (Gron Véron) * Christopher LINGEE (Les Bréandes 1)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Malay-le-Grand et Gron Véron

**Journée de rattrapage du 17/04/22**

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Mailly-la-Ville et Villeroy (feuille blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Vincent MOREAU (Villeroy)

**16ème journée de championnat du 24/04/22**

Carton jaune (amende de 3 €)	* Boris JAYET (Saint-Martin Paron) * Gaël GUILLAUMOT (Rosoy 2) * Aurélien CORNIAU (Chemilly-sur-Yonne 1) * Ruddy BEKKAYE (La Selle-sur-le-Bied) soit 2 cartons jaunes en moins de 10 matches = carton rouge (joueur suspendu le 22/05/22 pour le match Rosoy 2 / La Selle-sur-le-Bied et <b>amende de 10 €</b> ) * Mohamed ARBAOUI (US Saint-Valérien)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Gron Véron
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Villeroy (feuille bleu : envoi feuille de match du 3 avril)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	ACSRA ASC (manque nom du responsable d'équipe)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Antoine FROGET (Bazoches)

Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Appoigny</u> score match Rosoy 1 / Appoigny : 3-0 et 0 pt pour Appoigny qui devra verser une indemnité kilométrique de 35,64 € à Rosoy 1 par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Chemilly-sur-Yonne 1

↳ Match Les Bréandes 1 / ACSRA ASC du 27/03/22 : le joueur Quentin BOUVIER (ACSRA ASC) a joué alors qu'il était suspendu

Décision de la commission : ACSRA ASC a match perdu 3 à 0 et 0 pt

## Tirage des Coupes

Résultat du tirage des matches des demi-finales qui se joueront le dimanche 15 mai 2022

Coupe Challenge	Coupe consolante
LAROCHE 2 / LA CELLE-ST-CYR 1	VENOY / ROSOY 1
MALAY-LE-GRAND / ORMOY	LES BRÉANDES 1 / VANNE NOÉ

Rappel : en cas d'égalité de score à l'issue du temps réglementaire, des prolongations en deux mi-temps de 10 mn sont prévues. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à l'épreuve des 5 tirs au but.

## Point sur le système de candidatures à la commission

Le mandat de Christian GARRET arrivant à échéance, 3 places sont à ce jour vacantes au sein de la commission.

Les personnes qui étaient licenciées la saison précédente et qui sont à jour de licence pour la saison en cours peuvent envoyer leur candidature pour intégrer la CTD football avant le 25 mai 2022, par mail ([bizot89@orange.fr](mailto:bizot89@orange.fr))

## Propositions de modification du règlement

Les clubs sont invités à envoyer leurs propositions de modification du règlement sportif au secrétariat de la commission ([bizot89@orange.fr](mailto:bizot89@orange.fr)) avant le 25 mai 2022.

Les membres de la commission peuvent également faire des propositions qui seront soumises au vote des clubs.

## Reports de matches

### 8 mai 2022

Stade Auxerrois / Piedalloues  
 Saint-Julien-du-Sault / Espoir Club Auxerre  
 Beine / Neuvy-Sautour  
 Senan FC / Vieille Garde Auxerre  
 Malay-le-Grand / Les Bréandes 2

### 15 mai 2022

Saint-Julien-du-Sault / Mailly-la-Ville  
 FC Saint-Martin FMC 1 / Cléry

## **26 mai 2022**

Ormoy / Malay-le-Grand

## **29 mai 2022**

Stade Auxerrois / Saint-Julien-du-Sault

Charmoy FC 1 / Neuvy-Sautour

Beine / Vanne Noé

Appoigny / ASOFA

Fontaine-la-Gaillarde / Laroche 2

Rosoy 2 / Vieille Garde Auxerre

Val-de-Mercy / La Celle-Saint-Cyr 1

Malay-le-Grand / Chemilly-sur-Yonne 2

Venoy / Ormoy

## **Questions diverses**

➤ Le comité chargé de l'organisation des finales à 11, en partenariat avec le club de Migennes, se réunira le lundi 2 mai à 18 heures dans les locaux du stade de Migennes.

➤ Eric MASSÉ a été élu membre du comité directeur lors de l'assemblée générale du 28 mars dernier.

**Date de la prochaine réunion vendredi 27 mai 2022**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU